

MAIRIE DE GLISOLLES

PROCÈS VERBAL DU 26 JANVIER 2026

Convocation du 19 janvier 2026

Membres en exercices : 13

Membres votants : 11

Membres présents : 10

Le **vingt-six janvier deux mille vingt-six** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Bruno LEVEQUE, Le Maire.

Présents : M. Bruno LEVEQUE, Maire ; Mrs. Jean-Yves DOËRR, Jimmy PINARD, Sébastien PICQUE, adjoints ; Mmes Valérie DRU, Céline ZIANI, Mrs Vincent PORTIER, Yannick BANCE, Ludovic DRU, Vincent LEDUC

Absents : Mme Vanessa MINTENS, Mrs Ludovic SURIRAY

Délégation pouvoir : Mme Françoise DUCHANGE donne pouvoir à M. Bruno LEVEQUE.

Le compte-rendu du 08 décembre 2026 a été validé.

Mme Valérie DRU a été nommée secrétaire de séance.

1 – SIÈGE

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la délibération du 06 octobre, concernant le changement des ampoules pour des LED sur une partie de la commune, la convention avec le SIEGE a été signée. Pour rappel, le montant de ces travaux est de 20 000 € avec un reste à charge de 6 666.00 €.

2 – CONTRAT MUTUELLE 2026

M. Le Maire fait lecture de la convention concernant la mutuelle obligatoire dont la participation de 15 euros a été votée lors d'un précédent conseil municipal.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité pour l'adhésion de la convention.

3 – TERRAIN DE SPORTS

Suite à l'interrogation du précédent conseil municipal sur la présence de l'ancien marquage du terrain de sport, en complément de la délibération prise le 20 novembre 2025 sous le numéro 2025-28, concernant l'acceptation du devis de la société PLAYGONES, et la consultation de tous les membres du Conseil Municipal par mail, M. Sébastien PICQUE a contacté la société en charge du dossier. Celle-ci propose d'effacer les lignes.

Le coût de la rénovation du terrain de sport s'élève à :

67 209.96 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter ce montant et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document référent à ce dossier.



4 - NOUVELLE SECRÉTAIRE

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal du départ de Mme Sandrine ANTOINE à la date du 23 janvier 2026. Mme Vanessa MAUGER, ancienne stagiaire, assurera l'intérim. Une annonce a été déposée sur le site « CAP territorial ».

5 – DIVERS

☞ Dossier CCAS

M. Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un dossier de demande d'aide a été déposé en décembre pour un montant de 280.90 € pour une habitante de Glisolles.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la prise en charge de ce montant et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document nécessaire.

☞ M. Le Maire présente la demande de Mme Françoise DUCHANGE concernant une convention de partenariat avec la ludothèque de Conches. Celle-ci a pour but de proposer des interventions au sein de la mairie de Glisolles pour des animations, initiations et mise à disposition de jeux de société afin de renforcer le lien social. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la signature de cette convention.

☞ M. Jimmy PINARD souhaite savoir où en est le dossier concernant le mur de l'ancien presbytère Rue du Duc de Clermont Tonnerre. M. Sébastien PICQUE répond que l'accord avec l'ancien propriétaire est caduc, vu qu'il est décédé. La propriété est à vendre, son fils souhaite inclure cette mention dans l'acte de vente. Il est prévu une participation pour la commune à hauteur de 50 %.

☞ M. Bruno LEVEQUE demande à M. Vincent PORTIER de bien vouloir faire un retour sur sa rencontre avec M. COUTURIER concernant les arbres plantés sur le terrain de sport. M. Vincent PORTIER porte à la connaissance du conseil municipal que 5 d'entre eux sont à remplacer. Il informe les membres du conseil municipal que M. COUTURIER va offrir un livre à la commune porté sur les pommiers et les poiriers. M. Vincent PORTIER a demandé des photos pour qu'elles puissent être mises sur le site avec des légendes. M. Jimmy PINARD propose de faire un don à l'association pour toute l'aide apportée par cette association. M. Sébastien PICQUE demande quand les nouvelles plantations auront lieu, M. Jimmy PINARD répond que c'est plus judicieux de planter à l'automne qu'au printemps afin que ces variétés ne manquent pas d'eau. M. Vincent PORTIER demande que le reste du terrain soit nettoyé des ronciers, qu'il soit remis à blanc. Bruno LEVEQUE souligne que c'est un dossier qui a bien été suivi par l'ensemble de l'équipe et remercie de l'initiative de Mme Céline ZIANI pour la proposition faite en début de mandat. M. Jimmy PINARD signale que cette année, il n'y a pas eu beaucoup de pommes mais les arbres étaient jeunes.

☞ M. Jean-Yves DOËRR informe le Conseil Municipal qu'il a porté à Mme MALLET, notre doyenne qui n'a pu se rendre au repas des Aînés, un bouquet de fleurs. Celle-ci remercie vivement le Conseil Municipal de ce geste.

☞ M. Bruno LEVEQUE porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il a été invité accompagné de M. Vincent PORTIER et M. Sébastien PICQUE à une réunion du Club Photo. Les membres de ce club vont faire des photos de Glisolles sans prendre directement des maisons et des riverains. Une exposition sera organisée en septembre soit à l'église soit à la salle des fêtes.

La séance est close à 20 H 45.

Glisolles, le 29 janvier 2026

La secrétaire de séance
Mme Valérie DRU



M. Le Maire
Bruno LEVEQUE

